

## **Objectif 8 Réhabiliter, valoriser la ruralité et/ou la qualité des interfaces villes/nature**

### **Objectif 8 Réhabiliter, valoriser la ruralité et/ou la qualité des interfaces ville/nature**

Dans la plupart des communes du coeur, les espaces naturels sont en contact de zones urbaines. Les espaces à caractère ruraux ou agricoles, voire industriels (carrières, fours à chaux...), sont pour la plupart remplacé par de l'habitat et parfois par des zones « délimitées » (anciens bâtis sans valeur, sols dégradés, terrains vagues), ils terminent souvent la ville.(...)

#### Mesures partenariales contribuant à l'atteinte de l'Objectif VIII

#### Mesure partenariale 20 : Améliorer le cadre de vie et valoriser les sites habités et les interfaces ville/nature

"Cette mesure concerne les espaces où l'Homme a une présence dominante (« noyaux villageois » de type « calanques habitées », regroupements de cabanons ? Sormiou, Morgiou...), souvent très fréquentés, et les interfaces (entre zones habitées/bâtis et nature). Il s'agit de: (...)

-traiter les interfaces ville/nature dans un esprit de ruralité méditerranéenne (restanques, jardins partagés, agri?faune, pastoralisme, etc.), offrir aux riverains des lieux de passage et de détente apaisés et accueillants facilitant la réalisation d'activités sociales ou éducatives ;(...)

Ce sont aussi des espaces prioritaires de sensibilisation du public."

pages 92 et 93

Référence ID de l'article : #1732

Auteur : Olivier Caligari

Dernière mise à jour : 2013-10-22 14:24